

## Révoltes paysannes (xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles)

Il est des événements graves qui appartiennent à l'Histoire. Les uns sont d'origine naturelle, les autres le fait de l'homme ; en tout état de cause, synonymes souvent de fléaux, de calamités, d'horreurs...

Depuis les années 1960-1980, les recherches et études historiques, archéologiques bénéficient de l'esprit et de la connaissance scientifiques.

Et dans ces décennies, les cas de "révoltes paysannes" ont éveillé l'intérêt des historiens.

L'expression "révoltes paysannes" semble datée ; elle rappelle l'histoire d'une France ancienne ponctuée d'épisodes vieux de plusieurs siècles.– Ils sont rapportés ici sans la moindre intention de rapprochement avec la situation actuelle des éleveurs et des agriculteurs.

Sur les bancs d'école, les époques du Moyen Âge et celles jusqu'à la Révolution, se signalaient par de douloureux faits que les populations devaient subir en toute impuissance.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, plus de quatre-vingt-dix pour cent de la population était rurale, sur un total d'environ dix-huit millions d'habitants que comptait alors la France. En conservant les frontières actuelles, ce pourcentage a décliné inversement à l'augmentation de la population totale : en 1700, 83% sur environ 20 M – en 1789, 78% sur 27 M – en 1800, 77% sur 27,5 M – en 1900, 59% sur 39 M – et en 2010, 22% sur 66 M. Dans ce dernier pourcentage, seulement 4 à 5% des 66 millions sont des agriculteurs/éleveurs.

Aux difficultés quotidiennes de la vie courante venaient s'ajouter des agissements, des faits, des événements qui perturbaient gravement la vie de tous.

Durant l'époque médiévale, et même au-delà, les peuples étaient en permanence taraudés par la peur de la peste, de la famine et de la guerre.



Au cours des siècles, les famines ont régulièrement décimé les sociétés successives et ce fléau récurrent demeure tristement inscrit dans les mémoires. Les famines sont, le plus souvent, la conséquence des variations du climat (des hivers froids et des étés pourris) et aussi d'une agriculture qui reste traditionnelle. Le blé (froment) n'aime pas les excès de pluie. Mais, trop de soleil, synonyme de grosses chaleurs et de sécheresse, nuit également aux récoltes. Un autre mot est employé dans les chroniques : "disettes". Celles-ci avaient-elles un caractère moins sévère que les famines ?

Un malheur chassant l'autre, la peste a longtemps rôdé dans les provinces, et à plusieurs reprises, a fondu sur les populations des villes et des campagnes.

La peste a fait sa première apparition en Gaule au VI<sup>e</sup> siècle.

*« Durant quatorze siècles, la peste ravagea l'Orient et l'Occident. Sa violence dévastatrice lui vaut de figurer parmi les agents majeurs de l'histoire des hommes et ni le démographe, ni l'économiste, ni l'historien des mentalités, de la religion, de la médecine ou des guerres ne peuvent la contourner. Face à l'effroyable fléau, les hommes demeurèrent impuissants jusqu'à ce que, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Alexandre Yersin et Paul-Louis Simond élucident les modalités de la transmission de la maladie... Des pestilences sont évoquées dès l'Antiquité, et c'est au VI<sup>e</sup> siècle que la maladie franchit la Méditerranée. Les symptômes sont alors décrits avec assez de précision : forte fièvre, bubons à l'aîne ou à l'aisselle, délire, mort rapide... »*

*« Au XIV<sup>e</sup> siècle, la peste s'installe pour quatre cents ans, endémique ou explosive, ressurgissant par poussées périodiques, violentes ou modérées, quittant une région pour une autre, réapparaissant des années plus tard... »*  
(Frédérique Audoin-Rouzeau)

Au XIV<sup>e</sup> siècle donc, après les désastres infligés à la région par les troupes anglaises, bien pire et que rien ne peut arrêter, réapparaît la peste, la grande peste, la peste noire. Venue par Marseille, une épidémie foudroyante s'est répandue à travers les terres ; la Saintonge est rapidement submergée en quelques jours.

Et de nouveau au XVI<sup>e</sup> siècle :

1585. *« Pour comble de détresse, une peste horrible désolait alors la Saintonge et moisonnait surtout la population de Saint-Jean-d'Angély... ... la crainte de la peste et de la famine... ... 1586. ... dix-huit mois de peste... »*

1585. *« Au fléau de la peste, se joignit bientôt celui de la famine... ... Les récoltes avaient péri en grande partie dans les champs, faute de bras pour faire la moisson... ... les campagnes dévorées par la famine et la peste... »*

1586. *« ... Cependant le pays était affligé d'une telle disette que le capitaine d'Aubigné avait peine à tenir ses troupes affamées... »* (Daniel Massiou)

Les provinces subissent en même temps la peste et la disette, et ces deux fléaux sont hélas ! très souvent associés.

Les populations sont restées impuissantes face à l'invasion galopante aux conséquences horribles. Le mal se révèle brusquement sous la forme d'abcès, les terribles "bubons", qui envahissent les ganglions de l'aîne et des aisselles ; le ventre et les poumons sont aussi atteints. La victime crache le sang, répan-

dant ainsi la contagion. Deux ou trois jours de souffrance et c'est la mort dans une "atmosphère de miasmes". Chacun se méfie de l'autre. La frayeur est générale. Les mourants, condamnés, partout jonchent le sol et leur dépouille prend la couleur noire.

Et aussi du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle :  
1524. ... la peste en Saintonge...  
1573. ... la peste à La Rochelle...  
1586. ... la peste à Beauvais-sur-Matha...  
1629-1630. ... la peste à Cognac...  
1629-1630. ... la peste à Barbezieux...

Devant cette accumulation de catastrophes, les populations sont hantées par des superstitions religieuses comme le dira Jean de La Fontaine :

*Un mal qui répand la terreur,  
Mal que le Ciel en sa fureur  
Inventa pour punir les crimes de la terre...*

La peste était avant tout la colère de Dieu contre les péchés des hommes.

« *Que l'épidémie fût un terrible châtement divin, nul ne songeait à le contester, et prières et processions tentaient d'apaiser le mal à sa source. Si bien que la recherche causale s'effaçait au profit de celle des signes annonciateurs (passages de comètes, perturbations climatiques, pourrissement des végétaux, proliférations animales, etc.), et des moyens de prévention ou de guérison.* » (Frédérique Audoin-Rouzeau)

Les rites alors pratiqués et les "médecines" à la limite de la sorcellerie prises en désespoir de cause ont été sans résultats ou si peu... L'unique refuge tenait en ces trois mots *Cito, longe, tarde* : Fuis vite, loin, longtemps.

Tout système de vie était détruit par l'épidémie et la famine.

L'épidémie s'est éteinte d'elle-même, sans l'intervention de l'homme impuissant à vaincre ce mal. Et la vie a ainsi repris...

Une troisième épreuve fera naître de forts mécontentements, éléments déclencheurs de révoltes : les impôts, les taxes, les excès fiscaux.

La gabelle, impôt sur le sel créé au XIII<sup>e</sup> siècle, est toujours restée très impopulaire. Elle était instaurée différemment d'une région à l'autre, l'État royal voulant en obtenir le meilleur rendement — le sel était alors le principal conservateur des aliments, donc indispensable.

François I<sup>er</sup>, en 1541, par l'édit de Châtellerault, a voulu uniformiser le droit de gabelle, ce qui a provoqué le mécontentement des régions de l'ouest (Angoumois et Saintonge) qui bénéficiaient d'un régime privilégié de libre commerce en tant que "pays rédimés". Des "officiers de la gabelle" étaient chargés de réprimer les échanges illicites de sel : on nommait les contrebandiers du sel les "faux-sauniers".

En 1542, à Marennes et à La Rochelle, une première révolte contre la gabelle provoqua l'annulation pure et simple de ces dispositions.

En 1544, la gabelle fut de nouveau généralisée au moyen de créations complémentaires de "greniers à sel" dans toutes les régions ; seuls, les greniers détenaient le monopole du commerce du sel et avaient l'appui des forces du roi. La région ouest perdait ainsi son privilège de liberté quant au sel.

Les populations se plaignaient de la rigueur avec laquelle cet impôt était perçu : amendes, confiscations, emprisonnements, les obligeant à le payer ; les fermiers collecteurs et leurs commis se livraient aux plus honteuses exactions.

*« La dure répression de la révolte a facilité l'arrivée de la Réforme dans les provinces de Saintonge, Angoumois et Poitou. »* (Louis Audiat)

On réagissait. En 1547, à Jonzac, huit officiers du grenier à sel sont massacrés ; à Périgueux, les commis sont chassés.

*« Des "émotions" sérieuses ont à plusieurs reprises secoué nos provinces au début des Temps modernes (époque historique qui commence pour certains historiens à la Chute de Constantinople en 1453 et pour d'autres en 1492, année de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ; elle prend fin en 1789, à la Révolution). Deux au moins sont notoires : la révolte de la Gabelle en 1548, celles des croquants à partir de 1594, et surtout en 1636. »* (Marc Seguin)

*« En 1548, l'Angoumois et la Saintonge sont encore en pays de "frontière". Les populations rurales sont armées et organisées militairement dans le cadre de la châtelainie, sous la responsabilité du seigneur châtelain qui entretient un capitaine à cet effet. Les hommes sont recensés, groupés en compagnies paroissiales et tenus d'acheter des armes : l'arquebuse pour les très riches, le bâton pour les indigents. L'arbalète est si répandue que certains ne la quittent guère. Ces milices rustiques sont convoquées au son du tocsin ou de "horn" (corne)... »* (Marc Seguin)

1548 voit la révolte s'amplifier, les paysans s'assembler en armes et les curés les encourager. La révolte gronde dans les pays, les cloches sonnent le tocsin, les cavaliers du gouverneur battent en retraite. C'est la révolte des "Pitauts", "la Jacquerie des Pitauts" (péjoratif, signifie rustre, miséreux).

Les révoltés sont de plus en plus nombreux, commandés par des gens à réputation douteuse : un gentilhomme, des bourgeois, des paysans, un faux-saunier, un boucher, un forgeron... Quatre à cinq mille hommes constituent cette première troupe qui attaque des villes, des greniers à sel, des châteaux et s'en prend aussi à ceux qui représentent la gabelle, comme le directeur général de Jarnac qui sera tué, son cadavre malmené et jeté à la Charente.

Un dimanche d'août 1548, un rassemblement totalise quarante à cinquante mille hommes venus de toute la région. Des actes de guerre civile punissent les récalcitrants. Lors de l'attaque de Saintes, certains opposants auront la vie sauve en se réfugiant dans la forteresse de Taillebourg dont le siège parut irréalisable aux révoltés. Cognac et Saint-Jean-d'Angély ne participèrent pas à cette insurrection et, en représailles, furent pillés.

En septembre, Henri II ordonna une répression sans pitié et qui fut effectivement terrible. Des tribunaux jugèrent sévèrement les meneurs et fautifs d'actes graves. Des condamnations à mort, fort nombreuses, furent prononcées et exécutées.

En 1549, certaines mesures viennent adoucir la situation. La gabelle fut allégée et les répressions moins dures. Mais en 1554, surtout, les provinces du sud-ouest se voient exemptées de la gabelle.

Passent les années. En 1629, le roi Louis XIII décide d'augmenter les taxes sur le vin, mais une rapide réaction des nobles entraînant les paysans l'oblige à y renoncer.

En 1635, la guerre contre l'Espagne appelle un lourd financement qui donne aux impôts multiples une pression trop forte.

*« Richelieu qui a engagé le royaume dans le conflit qu'on appellera Guerre de Trente Ans a besoin d'argent, de beaucoup d'argent ; tous les impôts sont augmentés de manière excessive en particulier la taille qui affecte surtout le paysan, "ce mulet de l'État". Cet effort, mal perçu, tombe à un moment où la situation des campagnes n'est pas bonne. D'une part, la météorologie est médiocre, "le petit âge glaciaire", d'autre part beaucoup de paysans ont été prolétarisés par les guerres de Religion ; ils ont été pillés pendant des années par les deux partis ; ils ont emprunté pour survivre puis vendu leurs terres. »* (Marc Seguin)

La société est déstabilisée, déstructurée ; il y a ceux qui ont tout perdu ou presque et ceux qui se sont enrichis, souvent de façon malhonnête, et se trouvent à la tête de beaux domaines. Cela nourrit de terribles rancœurs.

Alors, en 1636, les envoyés du roi voulurent doubler les impôts directs et augmenter les taxes sur les denrées, ce qui provoqua une violente révolte.

Grandes impositions et nouvelles charges en très forte augmentation sur deux ans ont directement enflammé le soulèvement.

Mais même si les paysans ont en tête les révoltes de 1548, la situation n'est pas la même : le grand désarmement de 1549 les a privés depuis longtemps déjà de leurs armes et ils n'ont de ce fait pas pu se défendre contre les partis religieux en guerre.

Voici une idée des impôts et taxes demandés aux paysans : la grande taille, le taillon, les gages du vice-sénéchal, la crue des garnisons, les commissions, les patentes, les impôts sur le bétail de pied fourché, pied rond, poisson frais et salé, fer, acier, papier et toile, etc.

*« Dans les campagnes, encore plus chargées que les villes, le paysan découragé et irrité laissait ses terres incultes, voire celles à safran, c'est-à-dire les meilleures, et s'en allait mendier son pain. La faim le poussa à bout. Une révolte éclata au printemps de 1636 et se propagea rapidement dans le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois et le Poitou. En mai, l'émotion du commun peuple était si grande qu'ils se donnaient tous rendez-vous en armes, au son du tocsin, et couraient les foires pour chercher les "gabelleurs", comprenant sous ce nom tous ceux qui étaient chargés du recouvrement des impôts. »*

*« Les paysans commirent en Saintonge les plus graves excès contre les partisans qui les avaient réduits au désespoir. »* (Auguste-François Lièvre)

À la fin de l'été de 1636, des requêtes, intitulées "remontrances", très détaillées et bien argumentées, furent rédigées et adressées au roi par l'intermédiaire d'intendants des provinces concernées.

Venus de Paris, les collecteurs attisèrent la révolte à leur rencontre et furent alors, avec mépris, appelés "les Parisiens". La haine qu'ils inspiraient provoqua des actes barbares. « *Ils en ont fait mourir dix ou douze entre autres à Saint-Savinien.* » Une terrible rage les amena « *à s'en prendre à un commis venu de Paris jusqu'à le tailler tout vivant en petits morceaux* ».

La rébellion s'étend jusqu'à regrouper quarante mille hommes en armes.

Voici un texte d'époque relatant le soulèvement des paysans de Saintonge.

*« Les paisans de Xaintonge protestent estre bon français, et vouloir mourir plustot que de vivre d'avantage sous la tyrannie des parisiens, ou partisans, qui les ont réduit au désespoir et à une extrême pauvreté, ou nos provinces sont à présent, par le moyen des grandes impositions et nouvelles charges qu'on nous a mis sus, et inventés depuis ce règne, ce qui a contraint plusieurs d'abandonner leurs propres héritages pour aller mendier leur pain, laissant leurs terres incultes, voire celles à safran.*

*Ne pouvant tenir bestail, ni outils que les sergents ne leur enlevassent tous les jours, sans que cela ne diminuast la dette principal envers Monsieur le receveur, cela n'estant que pour le frais de l'exécution... Messieurs de Paris du Conseil se mocquans de leurs souffrances, augmentant de nouvelles charges et impositions tous les ans, sous ce beau prétexte des nécessités de l'État... Que n'ayant jamais pu faire entendre leurs doléances à sa Majesté, ils ont esté contraincts d'en venir à ces extrémités... affin que quelques clameurs peussent parvenir jusques aux oreilles du Roy, et non plus de ses ministres qui le conseillent si mal.*

*Aussy, cela a rendu les noms des Parisiens tellement en hayne et horreur à tous les peuples, que seulement se dire tel est assez pour se faire assommer. Et, depuis cette révolte, ils en ont fait mourir dix ou douze ; et entre autres à Saint-Savinien, exercèrent une si horrible rage contre un de ces pauvres commis, natif de Paris, qu'il feust taillé tout vivant en petits morceaux, dont chascun prenait sa pièce, pour attacher à la porte de sa maison, où il s'en voit encore... »* (J. George - Henri de Guénégaud)

Richelieu prend enfin avis que les impôts sont excessifs et que les collecteurs dans leur rudesse n'hésitent pas à enlever le bétail, les outils et les habits des paysans dans la totale impossibilité de payer quoi que ce soit.

Même l'envoyé du roi, La Force, se dira « *touché d'une grande compassion en voyant les pauvretés extraordinaires des peuples* ».

La fermeté sera toujours la position du pouvoir. Elle s'affirmera par une répression sans merci des mouvements de révoltes paysannes.

Enfin, la gabelle fut supprimée à la Révolution en 1790.

Reprise en 1806 par Napoléon I<sup>er</sup>, la gabelle fut définitivement supprimée en 1945.

D'autres révoltes et d'autres rébellions marqueront encore le XVII<sup>e</sup> siècle :

- 1639-1641. Révoltes des "va-nu-pieds", les saulniers du Cotentin nommés ainsi, car ils travaillaient pieds nus.
- 1640. Troubles antifiscaux à Rennes, Angers, Bordeaux, Moulins.
- 1643. Révolte paysanne dans le Rouergue contre la levée de la taille.

- 1645. Soulèvement populaire en Dauphiné, Languedoc et Provence contre l'accroissement de la fiscalité pour financer la guerre.
- 1651-1653. Révolte l'Ormée à Bordeaux.
- 1659. Révolte encore, des sabotiers en Sologne contre la taille.
- 1656-1662. Révoltes des Lustucrus dans le Boulonnais contre le nouvel impôt de la garde des frontières.
- 1663-1665. Révolte des Audijos dans les Landes, contre l'impôt majoré sur le sel.
- 1666. Révoltes des Angelets du Roussillon qui refusent les taxes françaises.
- 1670. Révolte du Roure, région de Montpellier, contre des taxes en raison de catastrophes climatiques.  
Révoltes à Bordeaux et dans tout l'ouest contre les impôts.
- 1675. Révoltes du papier timbré à Rennes et Nantes.

Peste et épidémies non identifiées, famines, disettes, guerres de Religion, guerres politiques, malhonnêtetés des percepteurs des impôts, excès de zèle de ceux chargés de la répression, fermeté intransigeante du principal ministre de Louis XIII, Monsieur de Richelieu, dont on cherche en vain quelque intervention apaisante...,

et voilà comment, sempiternellement, se noue la trame de l'Histoire...

**Gérard Trélon**

## **Bibliographie**

Louis Audiat. *Bernard Palissy, étude sur sa vie et ses travaux*. Paris – 1868.

Frédérique Audoin-Rouzeau. *Les chemins de la peste*. Éditions Tallandier. 2007.

Yves-Marie Bercé. *Études des soulèvements populaires au XVII<sup>e</sup> siècle dans le sud-ouest de la France*. 1974 (Henri-Auguste Lomérie de Brienne, secr. d'État de 1615 à 1643).

Gallica. Testament de Geoffroy III de Rabaine de 1353. Transcription.

J. George. *La Révolte des Croquants* (Henri de Guénégaud, 1609-1676).  
(Société d'archéologie et d'histoire de la Charente. Année 1921).

Histoire passion. Divers.

Larousse. Divers.

Lycée du Dauphiné. *Les révoltes paysannes*. Romans-sur-Isère (Drôme).

Créative Commons. Divers.

Emmanuel Leroy-Ladurie. *Histoire humaine et comparée du climat*. 2003.

Auguste-François Lièvre. *Misère, révolte et remontrances des paysans*.  
(Archiviste de la ville de Poitiers)

Société d'archéologie et d'histoire de la Charente. Année 1886.

Daniel Massiou. *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis*.  
Paris. Lance. 1836.

Média Presse Info. Informations.

Marc Seguin et Alain Braastad. *Révoltes paysannes en Angoumois et Saintonge*.  
Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Bulletin 2012/2013.